



BUREAU

Relevé de Décisions

04 novembre 2022

Lisieux

<u>Présents</u>	Pierre LERESTEUX, Président Patrick BAILLARD, Sauveur CUCURULO, Roger DESHEULLES, Jean-Pierre GALLIOT, Jean-Luc GIFFARD, Jean-Michel KOCISZEWSKI et Bertrand VOISIN
<u>Excusés</u>	Romain FERET, Sébastien GOURDEL, Vincent DUBOURG et Marc ROUTIER
<u>Assiste</u>	Kerstie ABERGEL

Pierre LERESTEUX ouvre la réunion en remerciant les membres de leur présence.

1- INDEMNITES KILOMETRIQUES

Le président informe les membres du Bureau que sera proposée au Comité de Direction l'augmentation du montant de l'indemnité kilométrique des arbitres en s'alignant sur le barème fédéral, à savoir à 0,446€/km pour les officiels et les bénévoles de la LFN, à compter du 1^{er} décembre 2022.

2- PRESENTATION DES COMPTES

Jean-Luc Giffard présente les comptes avec un résultat négatif qui s'explique par plusieurs raisons. Une perte de 50 K€ sur les partenaires de la saison dernière (liée principalement à la période COVID) et la diminution de la subvention de la Région à hauteur de 30 K€. Nous avons toutefois des dotations aux amortissements de 300 000 €, ce qui permet de préserver de la trésorerie.

On a commencé à rembourser le prêt immobilier, ce qui correspond à une sortie de 100 K€/an. Il rappelle par ailleurs, que nous avons environ 4 millions de fonds propres.

3- TERRAINS DE LISIEUX

La ville de Lisieux nous a envoyé un courrier pour nous demander ce que nous souhaitons faire de la parcelle de 8000 m² que nous devons acquérir. Il faudra échanger avec le comité directeur sur ce point. Le Bureau souhaite que l'on puisse retravailler et faire valider par un comité directeur la grille tarifaire du pôle. La ville est prête à nous faire la vente rapidement. Le groupe de travail se penchera sur la situation – le bureau souhaite que le trésorier soit intégré à ce groupe.



4- ORGANISATION DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE D1 FUTSAL

La Ligue se porte candidate pour organiser la finale du championnat Futsal D1 le 17 juin 2023. Il faudra officialiser cette candidature avant le 9 novembre, date du prochain Belfa.

5- MATCH DES ESPOIRS

La Ligue de Normandie va organiser une rencontre des Espoirs le 19 novembre 2022 à Caen, opposant la France à la Norvège. Le Président souhaite une fréquentation de 15 000 spectateurs. Certains Districts vont acheter des places. Ce match pourra être en concurrence avec les matchs de la Coupe de France. Le Président précise que recevoir une rencontre internationale a toujours des retombées positives sur le territoire d'accueil. La sélection comporte des joueurs de grande qualité.

6- DEMANDE DE DEROGATION

Le club de Gonfreville fait partie d'un groupe avec des clubs de la Manche et du Calvados pour les U18 féminines. Il demande une aide financière dans la mesure où ses frais de déplacement vont considérablement augmenter. Le bureau craint de faire un précédent s'il accède à la demande et se voit donc contraint d'y apporter une réponse négative.

7- COLLEGE DES PRESIDENTS DE LIGUE

La Ligue de Normandie reçoit le Collège des Présidents de Ligue le 10 novembre 2022 à Lisieux durant 2 jours. Les travaux auront lieu les 11 et 12 novembre au siège de la Ligue.

8- DIVERS

8.1 – Commission Régionale de la Féminisation

M. KOCISZEWSKI souhaite que le prochain comité de direction soit informé des travaux de la commission féminisation sur la fin de l'olympiade.

8.2 – Délai de changement de jours et d'horaire

M. DESHEULLES souhaite alerter sur les difficultés de désignation des arbitres et des délégués lorsqu'il y a une demande de modification tardive. Il souhaite que ce délai soit avancé. M. CUCURULO propose que l'on puisse faire une étude sur les répercussions réelles des demandes à 48h.

8.3 – Délégués

M. Desheulles répond au Président quant aux demandes d'intégration de délégués au sein de cette commission. Actuellement, 7 délégués sont pris pour le N3. Il rappelle que dès la saison prochaine, la FFF reprendra la désignation de ces derniers et pour se faire, n'en récupèrera que 2. Il restera donc 5 délégués supplémentaires pour la LFN. Pour les nouveaux délégués, M. Desheulles rappelle la procédure de recrutement avec un jury. Il s'interroge sur la nécessité d'organiser un recrutement dans un tel contexte.

Le Président,



Pierre LERESTEUX

Le Secrétaire Général,



Roger DESHEULLES

